**Nicolas MEIZONNET**

Député du Gard

Vauvert, le 16 mai 2023

**M.** **Robert CRAUSTE**

**Maire du Grau-du-Roi**

**Quai Colbert**

**30240 LE GRAU DU ROI**

***Objet : Fonctionnement des ponts levant et tournant du Grau-du-Roi***

Monsieur le Maire,

J’ai été interpellé récemment par l’association Marina de Port-du-Roy à Aigues-Mortes au sujet de votre arrêté municipal qui impose des périodes de non ouverture des ponts levant et tournant du Grau-du-Roi les dimanches et jours fériés.

Cette décision impacte en conséquence les plaisanciers de la Marina de Port-du-Roy en leur interdisant de fait de sortir en mer durant ces jours-là.

Les membres de l’association déplorent de ne pas avoir été consultés et auraient souhaité être associés à cette modification d’ouverture afin de proposer des solutions adaptées à leur activité nautique.

Deux ouvertures par jour, une le matin et une le soir seraient semble-t-il satisfaisantes selon le Président, M. Gilles Vauteret.

Aussi, je vous saurais gré de m’indiquer si cette suggestion serait susceptible de vous convenir afin d’obtenir un consensus permettant à la fois de limiter des surcoûts liés aux manœuvres des ponts et de convenir aux plaisanciers d’Aigues-Mortes.

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l’assurance de mes meilleurs sentiments.

À toutes fins utiles, veuillez prendre note des coordonnées de mon collaborateur :

Thierry Cortès 06.07.91.45.14.

**Nicolas MEIZONNET**

Député du Gard